 Le 1/8/2024

OBJET : Brève Magazines municipaux

**Déposez vos outils de peinture usagés en déchèteries**

**Nouveauté ! Ne jetez plus vos outils de peinture usagés dans la poubelle. Venez les déposer dans l’une de nos 6 déchèteries. L’éco-organisme ECODDS, engagé dans le traitement des déchets chimiques, assure leur prise en charge et un traitement sécurisé pour protéger notre santé et l’environnement. Ce service est réservé uniquement aux particuliers munis de leur carte d’accès en déchèterie.**

**Les outils acceptés**

* Pinceau plat pour peindre - pinceau pouce - pinceau à rechampir ;
* Queue de morue - queue/brosse de radiateur ;
* Brosse à badigeonner / à encoller - brosse hermétique à peindre - brosse ovale/large ;
* Manchon pour application d’enduit - de crépi - de résine - de colle ;
	+ Grille d’égouttement - d’essorage - de peinture - de raclage - de grattoir ;
	+ Bac à peinture pour mini rouleau et rouleau ;
	+ Seau à peinture.

**Les parties en plastiques** sont transformées en granulés pour fabriquer des caissettes de collecte de déchets chimiques.

**Les parties métalliques** sont revendus à des ferrailleurs et aciéristes pour être réutilisées dans la construction automobile et industrielle.

**Les autres parties** sont utilisées en valorisation énergétique pour produire du chauffage et/ou de l’électricité.